

## PROCES-VERBAL CFB N° 4 DU 27 OCTOBRE 2023 - AU SIEGE DE LA FFA -

<b>Présidence</b>	Solange Carfantan
<b>Présents</b>	Yves Boisserie, Christian Dupoux, Chantal Ferrari, Bertrand Léger (visio), Éric Raul (visio)
<b>Absent</b>	Jean-Jacques Godard
<b>Assistent</b>	Jean Thomas (visio), Frédéric Chartier - Directeur Comptable et Gestion

- Début de la réunion à 10h30 -

### 1- Intervention de la Présidente

- ✓ Ordre de mission de la CFB : depuis 3 ans, l'ordre de mission de la CFB est régulièrement modifié. Le 13 octobre 2022, le Président André Giraud nous a présenté un nouveau document (nouvelle feuille de route) qui n'a pas encore été pris en compte lors de l'élaboration du règlement intérieur 2023.
- ✓ Point sur le suivi des aides aux clubs : pour mémoire, il reste encore des clubs qui n'ont pas produit de facture ou de RIB pour paiement de l'aide aux déplacements aux championnats de France. Ce qui représente environ 20 000 € en attente dans les comptes.  
➔ *Le Trésorier général propose d'attendre jusqu'au 31 décembre 2024 pour l'affectation en « profit ».*
- ✓ Interclubs « Avenir » : suite à la décision du Bureau fédéral, le calcul des aides aux clubs pour ces interclubs a été fait suivant le procédé de la mutualisation du montant du budget attribué.

### 2- Circulaires financières 2024

La CFB remercie les présidents de commissions qui ont répondu au courriel demandant leurs suggestions pour la rédaction des documents 2024.

Compte-tenu des propositions et discussions, le premier projet des circulaires N° 1 et 2 est rédigé comme suit :

**En ce qui concerne la circulaire financière N°1**, il est rappelé que la liste des personnes concernées est OBLIGATOIRE. A ce sujet, nous avons contacté à nouveau les services de l'URSSA, les services fiscaux et le Service juridique de la FFA.

Les augmentations des tarifs ont été calculées compte tenu de l'augmentation du coût de la vie. Certains paragraphes ont été complétés pour une meilleure compréhension.

**En ce qui concerne la circulaire financière N°2**, le paragraphe D est modifié compte tenu du nouveau règlement des interclubs « Avenir ».

Le premier projet de ces 2 documents sera adressé aux personnes concernées de la DTN.

Les circulaires N° 3 et 4 seront étudiées en novembre et l'ensemble sera présenté au Bureau fédéral du 14 décembre 2023.

### **3- Commission Achats**

Chantal Ferrari, représentant la CFB, a assisté à la première réunion de la commission Achats le 23 octobre dernier.

### **4- Digitalisation des factures**

Un webinaire est prévu le jeudi 23 novembre pour les Trésoriers généraux des Ligues. L'invitation a été transmise aux Ligues le 17 octobre par le Secrétariat fédéral de la FFA.

### **5- JENJI pour les commissions**

Comme prévu, les commissions devront se servir de JENJI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Une réunion en visioconférence sera organisée début décembre.

### **6- Questions diverses**

Des remarques fréquentes nous parviennent réclamant des explications quant à la modification des notes de frais ou des refus de paiement (suivant la circulaire financière N°1).

➔ *Il est rappelé que, mis à part le Trésorier général adjoint Jean-Jacques Godard, les membres de la CFB ne sont plus autorisés à valider les notes de frais.*

- Fin de la réunion à 14h30 -

**Christian DUPOUX**  
**SECRETAIRE DE SEANCE**

**Solange CARFANTAN**  
**PRESIDENTE**